

Schweizerischer Städteverband  
Union des villes suisses  
Unione delle città svizzere



# Prévision de session

Session d'été Conseil des États

Date de publication : 17.05.2023





## Table des matières

|   |                    |          |
|---|--------------------|----------|
| <b>Editorial</b>  |                    | <b>3</b> |
| <b>Objets parlementaires</b>  |                    | <b>4</b> |
| 22.025 — Pour l’avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité). Initiative populaire et contre-projet indirect                          | <b>Adaptation</b>  | 4        |
| 21.047 — Approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables. Loi fédérale   | <b>Adaptation</b>  | 4        |
| 19.311 — Exercer un mandat politique en cas de maternité. Modification de la législation fédérale   | <b>Acceptation</b> | 5        |
| 22.461 — Loi urgente concernant l'accélération de projets de parcs éoliens avancés et de grands projets de centrales hydrauliques à accumulation              | <b>Adaptation</b>  | 5        |
| 23.3222 — Stratégie nationale en matière d'accompagnement et de logement dans les domaines de la Vieillesse et du Handicap                                    | <b>Acceptation</b> | 6        |
| 23.028 — Promotion économique 2024-2027   | <b>Acceptation</b> | 6        |
| 22.073 — Loi sur la sécurité de l'information. Modification (Inscription d'une obligation de signaler les cyberattaques contre les infrastructures critiques) | <b>Acceptation</b> | 7        |
| 20.3237 — Réseau de téléphonie mobile. Créer dès à présent les conditions générales propices à un déploiement rapide  | <b>Rejet</b>       | 7        |
| 20.451 — La pauvreté n'est pas un crime   | <b>Acceptation</b> | 8        |
| <b>Empreinte</b>  |                    | <b>9</b> |



## Editorial

L’approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables et la protection de la biodiversité sont deux des sujets de la prochaine session d’été qui revêtent une grande importance pour la Suisse urbaine. Dans le cadre de cet aperçu de la session, nous avons le plaisir de vous présenter la position de l’Union des villes suisses quant à une sélection d’objets.

L’acte modificateur unique Énergie est d’une importance capitale pour encourager les énergies renouvelables et garantir la sécurité d’approvisionnement, raison pour laquelle l’Union des villes suisses le soutient. Il faudra toutefois veiller à ménager un droit de participation pour les communes des sites et à garantir que soient mis en balance les intérêts de la protection de la nature et de l’environnement d’une part et ceux du développement des énergies renouvelables d’autre part. Dans ce contexte, les villes recommandent en outre de définir les bases légales et le financement de la protection et de l’encouragement de la biodiversité par le biais d’un contre-projet indirect à l’initiative biodiversité.

Par ailleurs, les villes soutiennent l’initiative parlementaire «La pauvreté n’est pas un crime» et la motion «Stratégie nationale pour l’accompagnement et le logement des personnes âgées et des personnes handicapées».

Nous vous souhaitons une bonne session et sommes à votre disposition pour répondre à toute question.

Salutations cordiales et bonne lecture

Martin Flügel  
directeur



L’Union des villes suisses: la voix de la Suisse urbaine

Trois quarts des habitants de Suisse vivent dans les villes ou des communes urbaines. L’Union des villes suisses s’engage en faveur de la Suisse urbaine – pour faire avancer la Suisse dans son ensemble.



## Objets parlementaires

22.025 Objet du Conseil fédéral

### **Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité). Initiative populaire et contre-projet indirect**

Jeudi, 8 juin 2023

Conseil des Etats

**Position:** La préservation et la promotion de la biodiversité, mettant notamment un accent particulier sur la biodiversité dans l'espace urbain, sont un sujet important à l'échelon communal. En vertu de la loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN), les villes, les communes et les cantons sont tenus de veiller à créer une compensation écologique dans les régions où l'exploitation du sol est intensive. L'Union des villes suisses soutient donc le contre-projet indirect à l'initiative sur la biodiversité, qui vise à revaloriser qualitativement les zones protégées et à les mettre en réseau. Dans les territoires urbains, les grandes surfaces d'un seul tenant sont cruciales pour la compensation écologique. Afin de pouvoir réaliser des surfaces de compensation à des endroits adéquats, il y a besoin de sensibilisation, de conseil et d'incitations financières pour les propriétaires, conditions mentionnées dans le contre-projet.

**Recommandation:** L'Union des villes suisses recommande de suivre la minorité de la Commission CEATE-E et de fixer, par le biais d'un contre-projet indirect, les bases légales et le financement de la protection et de la promotion de la biodiversité.



#### 21.047 Objet du Conseil fédéral

### **Approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables. Loi fédérale**

Jeudi, 1 juin 2023

Conseil des Etats

evtl. Jeudi, 8 juin 2023

Conseil des Etats

**Position:** Le Conseil des États et le Conseil national ont renforcé les objectifs pour le développement de la production d'énergies renouvelables, ce que l'Union des villes suisses approuve expressément. Mais pour pouvoir atteindre ces objectifs, il est indispensable de mettre en balance les intérêts de la protection de la nature et de l'environnement d'une part et ceux de leur exploitation d'autre part. Dans le contexte de la lutte contre la crise climatique, certaines modifications du paysage sont acceptables. La biodiversité doit néanmoins rester préservée: l'Union des villes suisses s'oppose donc à la construction d'installations de production dans des biotopes d'importance nationale et à la suspension des prescriptions relatives aux débits résiduels pour les centrales hydroélectriques existantes.

Dans le souci d'une politique climatique et énergétique efficace, l'Union des villes suisses est en principe favorable à une simplification et à une accélération de la procédure de planification et d'autorisation pour les grandes installations utilisant des énergies renouvelables. Elle soutient la proposition de délimiter dans les plans directeurs cantonaux des régions susceptibles d'accueillir des installations d'exploitation de l'énergie solaire et éolienne. Les communes d'implantation doivent toutefois être impliquées suffisamment tôt dans les procédures de planification et d'autorisation. Il est indispensable de garantir une possibilité de codécision, y compris pour que ces projets soient acceptés au niveau local.

**Recommandation:** L'Union des villes appelle le Conseil des États à protéger la biodiversité et à garantir une possibilité de codécision à l'échelon communal.

#### 19.311 Initiative cantonale Zoug

### **Exercer un mandat politique en cas de maternité. Modification de la législation fédérale**

Jeudi, 8 juin 2023

Conseil des Etats

**Position:** Cette initiative cantonale vise à modifier la législation fédérale afin qu'après la naissance d'un enfant, les femmes puissent exercer leurs mandats politiques à tous les niveaux législatifs (fédéral, cantonal et communal) pendant leur congé de maternité, sans pour autant perdre leur droit à l'allocation de maternité ni la protection de la maternité découlant de leur activité professionnelle. Les villes ont besoin que les membres de leurs parlements puissent exercer leur mandat sans subir de désavantages. La réglementation actuelle étant incompatible avec le système de milice suisse, les villes soutiennent la modification visée.

**Recommandation:** L'Union des villes recommande d'accepter la motion.



**22.461** Initiative parlementaire CEATE-CN

**Loi urgente concernant l'accélération de projets de parcs éoliens avancés et de grands projets de centrales hydrauliques à accumulation**

|                           |                   |
|---------------------------|-------------------|
| Jeudi, 1 juin 2023        | Conseil des Etats |
| evtl. Mardi, 6 juin 2023  | Conseil national  |
| evtl. Jeudi, 8 juin 2023  | Conseil des Etats |
| evtl. Lundi, 12 juin 2023 | Conseil national  |
| Mercredi, 14 juin 2023    | Conseil des Etats |

**Position:** Pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de manière durable et pouvoir garantir en même temps la sécurité de l'approvisionnement, il faut accélérer le développement des énergies renouvelables. Les éoliennes, qui jouent un rôle important dans la production d'électricité en hiver, peuvent y contribuer de manière déterminante. Pour cette raison, l'Union des villes salue l'intention du Conseil national de permettre une réalisation rapide des projets de parcs éoliens dont le plan d'affectation est déjà légalement approuvé.

Afin d'accélérer les procédures, l'Union des villes peut accepter que les cantons reçoivent la compétence d'octroyer le permis de construire pour les installations éoliennes concernées. Toutefois, les communes où ces installations sont prévues doivent être impliquées suffisamment tôt dans la procédure. Une possibilité de participation de ces communes doit être garantie, notamment pour assurer l'acceptation locale.

**Recommandation:** L'Union des villes demande au Parlement de garantir une possibilité de codécision pour les communes hôtes.

**23.3222** Motion Carobbio Guscelli (PSS/TI)

**Stratégie nationale en matière d'accompagnement et de logement dans les domaines de la Vieillesse et du Handicap**

|                    |                   |
|--------------------|-------------------|
| Mardi, 6 juin 2023 | Conseil des Etats |
|--------------------|-------------------|

**Position:** Cette motion charge le Conseil fédéral d'élaborer, en collaboration avec les cantons et les acteurs de la société civile, une stratégie nationale pour l'accompagnement et le logement des personnes âgées et des personnes handicapées qui prenne en compte à la fois la dimension de politique sociale et la dimension sanitaire. Le thème de la prise en charge des personnes âgées préoccupe fortement les villes, car le nombre de personnes âgées va augmenter dans l'espace urbain et l'accès à l'aide et à l'assistance est insuffisant. Dans sa dernière prise de position, l'Union des villes suisses demande que les trois échelons de l'État se mettent d'accord pour assumer une responsabilité commune dans le domaine de l'aide et de l'assistance aux personnes âgées et clarifier les compétences. Une stratégie nationale peut apporter une contribution importante et doit donc être soutenue sans réserve.

**Recommandation:** L'Union des villes recommande d'accepter la motion.



**23.028** Objet du Conseil fédéral  
**Promotion économique 2024-2027**

Lundi, 22 mai 2023

CdF-CN

Mercredi, 14 juin 2023

Conseil des Etats

**Position:** Sur le fond, l'UVS approuve la promotion économique de la Confédération pour les années 2024-2027 et notamment le fait qu'elle revalorise l'importance du développement durable et du numérique par rapport à la période 2020-2023. La mise en œuvre de la promotion économique doit s'appuyer sur les instruments existants dans les domaines de la politique relative aux PME, de la politique du tourisme, de la Nouvelle politique régionale (NPR) et de la promotion économique extérieure. Pour les villes, la mise en œuvre du programme de relance du tourisme suisse, qui a pour objectif de pallier les effets de la pandémie de covid-19, est notamment essentielle.

**Recommandation:** L'Union des villes recommande d'accepter le projet.

**22.073** Objet du Conseil fédéral

**Loi sur la sécurité de l'information. Modification (Inscription d'une obligation de signaler les cyberattaques contre les infrastructures critiques)**

Jedi, 1 juin 2023

Conseil des Etats

**Position:** Ce projet de loi établit l'obligation de signaler les cyberattaques contre les infrastructures critiques. Il ancre également dans la loi les tâches du Centre national pour la cybersécurité (NCSC), créé en 2019.

Les cyberattaques et la cybersécurité sont des thèmes importants et très actuels pour les villes suisses. Celles-ci approuvent l'introduction d'une obligation légale pour les exploitants d'infrastructures critiques de déclarer les cyberattaques. Les membres de l'Union des villes suisses sont convaincus que l'obligation d'annoncer ces incidents améliorera durablement la protection des infrastructures critiques en Suisse. L'élargissement des compétences du Centre national de cybersécurité (NCSC) est jugé approprié et judicieux.

L'Union des villes suisses attache une importance particulière à ce que l'annonce puisse se faire de la manière la plus simple possible. En revanche, le traitement a posteriori semble essentiel aux villes pour encourager les bonnes pratiques et accroître la résilience de tous les acteurs.

Les villes étant directement concernées par cet objet, elles doivent être intégrées aux travaux d'élaboration d'ordonnances. Ceci est tout particulièrement valable pour les articles 74b (Autorités et organisations assujetties à l'obligation de signaler) et 74c (exceptions).

**Recommandation:** L'Union des villes recommande l'entrée en matière et l'adoption de ce projet de loi.



20.3237 Motion Groupe RL

**Réseau de téléphonie mobile. Créer dès à présent les conditions générales propices à un déploiement rapide**

Mardi, 23 mai 2023

CTT-CE

Jeudi, 8 juin 2023

Conseil des Etats

**Position:** Le projet vise à créer les conditions-cadres permettant aux opérateurs de déployer à l'échelle nationale un réseau 5G de haute qualité d'ici 2024, et ce au moindre coût possible. Un réseau de téléphonie mobile bien développé est une infrastructure stratégique de première importance pour les villes. Le processus d'octroi de permis de construire applicable aux installations de téléphonie mobile est aujourd'hui clairement compréhensible et bien règlementé pour les villes grâce à la révision des recommandations de la D-TAP au cours des deux dernières années.

Par conséquent, du point de vue des villes, il n'y a actuellement pas besoin d'adapter la législation en matière de téléphonie mobile. Les villes continueront à participer au développement de la 5G dans le cadre des procédures respectueuses de l'État de droit.

**Recommandation:** L'Union des villes recommande de rejeter la motion.

20.451 Initiative parlementaire Marti (PSS/BL)

**La pauvreté n'est pas un crime**

Lundi, 12 juin 2023

Conseil des Etats

**Position:** Cette intervention exige que l'autorisation d'établissement ou de séjour des étrangères et étrangers ne puisse plus être révoquée au motif que ceux-ci perçoivent l'aide sociale sans en être responsables, s'ils vivent depuis plus de 10 ans de manière régulière et ininterrompue en Suisse. La sévérité disproportionnée des sanctions actuellement appliquées en cas de recours à l'aide sociale sans responsabilité propre, qui découle d'un durcissement de la législation de 2019, est très problématique pour la situation que l'on trouve dans les villes. D'une part, les dispositions actuelles aboutissent à des cas de rigueur inhumains: des personnes qui ont travaillé et payé des impôts en Suisse pendant de nombreuses années se retrouvent ainsi sanctionnées. D'autre part, ces dispositions ont un autre effet tout aussi problématique: aujourd'hui, de nombreux étrangers et étrangères ne cherchent même pas à faire valoir leur droit à l'aide sociale parce qu'ils craignent de voir leur autorisation révoquée. Cela rend plus difficile l'intégration, empêche une prise en charge médicale adéquate et augmente le risque que ces personnes «lèguent» la pauvreté à leurs enfants. Le manque d'intégration, la pauvreté et tout particulièrement la pauvreté familiale engendrent des coûts financiers et sociaux élevés pour les villes. Il en va donc de l'intérêt des villes que les étrangères et étrangers qui séjournent à titre régulier depuis plus de dix ans en Suisse puissent faire valoir leur droit à l'aide sociale sans devoir s'attendre à une révocation de leur autorisation.

**Recommandation:** L'Union des villes recommande d'accepter le projet.





## Empreinte

Union des villes suisses  
Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne  
Téléphone 031 356 32 32  
[info@staedteverband.ch](mailto:info@staedteverband.ch)  
[www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)  
twitter: [@staedteverband](https://twitter.com/staedteverband)  
[LinkedIn](#)